

DETAIL DES TRANSPORTS A PETITE VITESSE (en 1864)	
Marchandises	
POIDS	FRANCS
230,819-4	1,309,833-47
Bestiaux	
NOMBRE	FRANCS
7,476	6,545-90
Produits divers	
FRANCS	PRODUIT TOTAL
804-45	1,317,182-52

ANIVAGES A PETITE VITESSE.	
Houilles de toutes provenances.	138,422 2
Matériaux de toute nature.	48,016 9
Laines, coton et lins.	14,232 5
Fers, fontes et quincaillerie.	9,954 5
Bles, grains et farines.	9,907 7
Tissus de toute nature.	1,965 2
Teintures et drogueries.	1,616 3
Fils de toute nature.	1,571 5
Marchandises diverses.	1,302 0
Liquides de toute espèce.	1,039 5
Huiles, graisses et graines oléagineuses.	793 3
Épicerie et comestibles.	368 7
Sel.	464 3
Emballages vides.	422 5
Déchets de toute nature.	251 1
Engrais.	139 8
Cuir.	131 6
Combustibles autres que la houille.	49 8
<b>Total</b>	<b>230,849 4</b>

PRINCIPAUX LIEUX DE DÉPART DES VOYAGEURS.	
De Lille à Roubaix (aller et retour).	84,271 voyageurs
De Lille à Roubaix (seulement).	72,171 —
De Belgique (ou de la Moselle) de Mouscron.	45,324 —
De Mouscron.	23,820 —
De Tourcoing.	13,033 —
De Paris.	2,715 —
D'Armentières.	1,229 —
De Douai.	1,181 —
D'Amiens.	668 —
D'Achiet.	509 —
De Cambrai.	530 —
D'Arras.	445 —
De Valenciennes.	401 —
De St. Omer.	338 —
De Dunkerque.	369 —
Différentes stations n'ayant pas donné chacune le chiffre de 300 voyageurs.	3,864 —
<b>Total</b>	<b>251,118 —</b>

SECTION II. — NAVIGATION.	
La navigation du canal de Roubaix a donné en 1864, les résultats suivants :	
Versant de l'Escaut.	
246 bateaux de charbon	57,246 tonnes métriques
49 — sable et matériaux	9,451 —
6 — betteraves	548 —
7 — goudron et fumier	415 —
<b>308 Total</b>	<b>67,660 —</b>
Droits perçus.	27,213 26
Versant de la Deule.	
246 bateaux de charbon	30,904 tonnes métriques
181 — bois de construction et de chauffage	5,032 —
67 — sable et pavés	6,321 —
315 — autres marchandises	23,567 —
<b>1009 Total</b>	<b>65,824 —</b>
Droits perçus.	33,334 87
Affermages.	2,376 00
Prises d'eau (comprisant les redevances de plusieurs années).	52,627 82
<b>Total</b>	<b>115,751 95</b>

une union pareille à celle-là, une union si habilement préparée, et qui m'offrirait une si brillante perspective ? Et ma fille qui désire aussi trouver un mari, et qui compte en prendre un à l'hameçon de ses poésies et de son s'p'ras scientifique. *Dia-volo !* Il y a des jours où j'ai envie d'abandonner la partie, de laisser l'un à son estaminet, l'autre à ses réveries, et de m'en aller, comme je pourrai, vivoter seul dans un petit coin.

« Hélas ! se disait Robert en retournant à Saulnes, cette expiation que notre père redoutait pour ses enfants, la voilà qui commence ! Être obligé d'aller annoncer à cet homme que je ne possède plus rien, et subir ses injures et sa froide arrogance ! Et ne pas pouvoir lui répondre, sans trahir le secret que je dois garder. Quelle honte ! »

En rentrant, il trouva sa sœur assise dans sa chambre devant son métier de tapisserie.

« Eh bien ! lui dit-elle avec une émotion qu'elle s'efforçait de comprimer, mais qui se trahissait par son regard et par le son de sa voix.

— Eh bien ! j'ai vu M. Fliteau. Je lui ai confessé notre situation actuelle. Il m'a dit qu'il voulait réfléchir et en conférer avec son fils. Je ne sais ce que fera le fils. Quand au père, je ne puis franchement, je le crois décidé à tout rompre.

— C'est possible, répondit Marie avec un doux accent de résignation. A la garde de Dieu ! Quoi qu'il arrive, je te l'ai dit et j'espère, tu n'auras point à te plaindre de ma bêtise. »

Et Robert a peur qu'elle ne s'abuse, en se promettant d'être si ferme.

X. MARMIER.  
(La suite au prochain numéro).

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE.

PRÉFECTURE DU NORD.

PUBLICATION EN VERTU DES ARTICLES 15 ET SUIVANTS DE LA LOI DU 3 MAI 1841.

De deux actes passés le 5 septembre 1865 par M. Grille, ingénieur des ponts-et-chaussées en vertu de notre délégation,

Il appert :

Que l'Etat a acquis pour l'achèvement du canal de Roubaix, savoir :

1° De Jean-François Dujardin, de dame Angélique Blassiaux, son épouse, et de Gaspard-Joseph Douterlungne, tous trois marchands de charbon à Roubaix, 25 ares 92 centiares de terre et bâtiment, sis à Roubaix, lieu dit le Calvaire, repris au plan cadastral sous les nos 121 et 122, section B, moyennant le prix de 22,004 francs, plus intérêts à partir du 28 mai 1865 ;

2° De dame Alexandrine-Séraphine Barrois, veuve de Claude-Charvet, demeurant à Lille, 21 ares 19 centiares, terre et pré, sis à Roubaix, lieu dit le Calvaire, nos 123 P et 123 P, section B du plan cadastral, moyennant le prix de 17,988 fr., plus intérêts à compter du 28 mai 1865.

Les tiers qui auraient des droits à faire valoir sur les terrains dont il s'agit, sont prévenus qu'ils devront, dans la quinzaine de la présente publication, faire inscrire leurs privilèges et hypothèques au bureau de la conservation de Lille.

Fait à Lille, le 10 septembre 1865.  
Pour le Préfet en congé,  
Le secrétaire-général délégué,  
H. BERGOGNIÉ.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX.

Résumé de la séance du 8 septembre 1865.

Installation de M. Julien Lagache, 1er adjoint, et de MM. Pierre Tiers, Jean-Baptiste Ducatteau et Dubar-Ferrier.

Etaient présents :

MM. Ernault-Bayart, maire; J. Lagache, C. Descat et Renaux-Lemerre, adjoints, P. Parent, P. Tiers, A. Pollet, G. Lefebvre, Ferret-Dutoit, E. Hannart, J.-B. Ducatteau, L. Watine, Delbecq-Desfontaines, L. Voreux, Moteley-Jonville, A. Dewarlez, Motte-Bossut, Letocart-Duvillier, J.-B. Duburcq, Toulemonde-Nollet, Sioen-Pin, A. Delaoutre, F. Dutoit, Dubar-Ferrier, D. Salembier et H. Terrynek.

Absents : MM. Pierre Catteau, Amédée Prouvost, Charles Bourbier, A. Wibaux, E. Frasez, L. Eeckman, en voyage.

Pierre Parent a été élu secrétaire pour la session.

- M. le Maire présente les plans d'une modification à faire au projet d'agrandissement de la Place. Le Conseil renvoie cette question à l'examen d'une commission composée de MM. Dewarlez, Delbecq, Dutoit, L. Watine et Motte-Bossut.
- Demande de résiliation de l'entreprise de la construction des écoles de la rue de la Paix et de l'asile de la rue de L'hommelet. Renvoyée à la même commission.
- Vote d'un crédit pour l'adjonction de six nouvelles Sœurs aux écoles du Tilleul.
- Crédit supplémentaire pour l'entretien des pavés de la ville. Adopté.
- Adoption d'un crédit de 1,300 fr. pour l'amélioration de l'abreuvoir de l'Escaut.
- Crédit voté pour continuer l'achat des vieux grès de trottoirs.
- Vote d'une somme de 1700 fr. pour compléter l'ameublement de la salle des concerts.
- Indemnité de 371 fr. 20 c. accordée à M. Barrois pour rétablissement d'accès à sa filature par suite de la substitution d'un viaduc au passage à niveau, dont 1/3 à payer par la ville de Roubaix et 2/3 par Tourcoing.
- La réclamation de M. Gristin, dessinateur, est renvoyée à l'examen d'une commission composée de MM. Louis Watine, Duburcq et P. Parent.
- Le conseil autorise M. le maire à signer au nom de la ville le bail d'un hangar à établir vis-à-vis l'église Sainte-Elisabeth pour le dépôt d'une pompe à incendie.
- Adoption d'un projet de classement et de pavage de la partie de la rue du Nouveau-Monde située entre celle déjà classée et la rue du Collège.
- Autorisation donnée au maire de vendre des vieux matériaux hors de service.
- Vote d'un crédit de 1,000 fr. pour compléter le pavage de la place de la Fosse-aux-Chênes.
- Vœu émis pour l'expropriation de deux parcelles de terrains hors d'alignement entre l'estaminet Delattre et la maison nouvellement construite par M<sup>me</sup> veuve Carlos Masurel.
- Augmentation du nombre des lanternes à gaz dans la Grande Rue, entre la place de la Liberté et la route de Wattrelos. Adopté.
- Approbation de 55 procès-verbaux de la commission des logements insalubres.

Nous recevons la lettre suivante :

Roubaix, 8 septembre.

Monsieur le Rédacteur du Journal de Roubaix,

La rue du Calvaire est repavée depuis huit jours, mais tous les trottoirs sont recouverts des dépôts de terre et de pavés, de manière que la nuit il n'y a pas d'éclairage et il peut arriver des accidents.

Par la voie de votre journal, je viens prier qui de droit de faire cesser cet état de choses. Vraisemblablement ces vieux pavés serviront à l'élargissement de la rue de Lommelet, conséquemment le voiturage de ces matériaux est très-facile et avec de la bonne volonté peut être promptement effectué.

Chacun sait que par le mauvais temps les nombreuses personnes qui vont et viennent du cimetière prennent les trottoirs ce qu'il est impossible de faire aujourd'hui.

Un de vos plus anciens abonnés.

Quelques cas de typhus contagieux de bêtes à cornes ont été constatés dans la commune de Wattrelos.

Une visite a été faite par M. Lecocq, inspecteur des écoles vétérinaires, assisté de MM. Chieus, Ansart et Pommeret.

L'autorité, dans le but d'éviter la propagation de la maladie, a déjà pris toutes les mesures nécessaires que prescrit la prudence et l'intérêt général, et l'on ne peut qu'applaudir à cette preuve de sollicitude éclairée.

On nous communique la note suivante :

« La Société chorale de Saint-Joseph donnait, mercredi, avec le concours de quelques artistes amateurs, un concert dans son établissement.

Les orgues, dirigés par M. L. Dupire, ont exécuté avec ensemble les chœurs du *Laboureur et ses enfants*, la *Récolte à Memphis*; ce dernier surtout a produit beaucoup d'effet.

Plusieurs romances : *Tombé du Nid* et *La Colombe du Soldat*, ont été chantées avec expression par MM. F. Legrand et H. Bouscart. Le *Pêcheur-Rot*, chanté par M. H. Parent, jeune basse d'une belle voix, a obtenu un succès légitime. — Nous avons entendu avec plaisir les duos des *Bresiliennes* et le *Départ des Styriens*, dont l'exécution témoigne une connaissance intime de l'art musical. M. H. Catteau, flûtiste de la *Grand-Harmonie*, a joué la fantaisie d'*Acton*; son talent est assez connu pour nous dispenser de nous étendre davantage. Un trio sur des motifs très de la *Dame blanche*, pour violon, violoncelle et piano, a intéressé vivement l'auditoire et a valu de nombreux bravos aux exécutants. — M. Ch. Lepers avait bien voulu prêter son concours à cette fête; il a chanté le *Châlet* et le *Tyrol* avec le goût, la méthode, l'expression et le sentiment que nous lui connaissons et qui lui assurent le premier rang parmi tous les artistes que nous avons entendus à Roubaix depuis longtemps; rappelé par le public, M. Ch. Lepers a fait entendre les *Stances à l'Eternité*. Son geste expressif, sa voix forte et vibrante ont fait passer dans l'âme de ses auditeurs les sentiments dont il était le noble interprète. Jamais succès n'a été meilleur et plus complet. — La partie comique a été rendue avec tact et finesse par M. F. Desbarbieux. Les chansonnettes *Le Voyage à Paris* et *Le bon côté des choses* ont beaucoup amusé l'auditoire. — Le piano était tenu par M. C. Delespaul, dont nous avons pu apprécier le talent tout à la fois comme exécutant et comme accompagnateur.

Après le concert, de nombreux spectateurs se sont rendus au jardin de la Société et ont paru goûter avec plaisir l'illumination simple et de bon goût préparée dans les allées par les soins de la Commission de l'établissement.

Nous croyons être l'interprète général du public en disant que cette fête de famille a laissé les plus agréables souvenirs.

Le Temps constate à regret que les faillites subissent un accroissement considérable dans le département de la Seine; le tribunal de commerce en a prononcé 152 pendant le seul mois d'août dernier; 33 de plus que le mois précédent.

Des essais vont avoir lieu, sur plusieurs de nos voies ferrées, pour l'application d'un système de communication et d'avertissements entre les wagons d'un même train. L'appareil qui a le plus de chance d'être adopté consisterait dans une sonnerie qui correspondrait de chaque compartiment au wagon du conducteur de train. En outre, des vasistas réciproquement libres, seraient établis d'un compartiment à l'autre.

Pour toute la chronique locale, J. Rehoux.

THÉÂTRE

DÉBUTS DE LA TROUPE.

Ecrire une chronique théâtrale n'est pas chose facile; la tâche est quelquefois bien ardue. Aussi n'est-ce pas sans de vives appréhensions que nous prenons la plume pour commencer ce labeur difficile.

Pour nous en faciliter l'exécution, nous nous sommes tracé une règle, et cette règle la voici :

L'homme ou la femme mettant le pied sur la scène disparaît pour faire place à l'artiste, car c'est l'artiste seul qui voit, qu'entend, que juge le public.

Si parfois la justice manque à nos appréciations, l'impartialité la plus complète y présidera toujours.

Ceci posé, entrons en matière.

*Une Femme qui se jette par la fenêtre*, tel est le titre de la charmante pièce par laquelle a été inaugurée la saison.

Raoul, neveu du marquis d'Hayrecourt, a épousé Gabrielle, fille de la marquise d'Espart. La lune de miel a duré un mois, juste le temps pendant lequel Raoul, comme tout nouveau marié amoureux de sa femme, a fermé les yeux sur ses caprices et a obéi à ses moindres désirs. Mais un jour Raoul, revenu à lui-même, veut se permettre une légère observation. Aussitôt Gabrielle crie à la tyrannie, au martyre, et saute par la fenêtre. Heureusement, elle tombe sur une pile de foin qui se trouve là par hasard et se réfugie chez sa mère.

La séparation dure depuis un mois, lorsqu'arrive le marquis d'Hayrecourt à qui Raoul fait part de ses peines et demande conseil pour se tirer de la position désagréable où il se trouve.

De part et d'autre, on s'envoie un ultimatum que chacun considère comme offensant sa dignité.

Gabrielle, pendant l'absence de sa mère, se rend à une ferme habitée par M<sup>me</sup> Schoppen, sa filleule. Il s'établit entre elles un dialogue des plus piquants.

Jeanne vante les douceurs, les agréments d'un ménage uni comme le sien; elle est convaincue que la femme doit obéissance à son mari. Pénétrée de ce principe, elle dit qu'à toutes ses volontés, et, en résumé, ne fait que ce qu'elle veut bien faire. C'est, dit-elle, l'homme qui gouverne et la femme qui règne.

Gabrielle, ramenée à des sentiments meilleurs par les conseils de sa filleule, se décide à rentrer au domicile conjugal. Sortie par la fenêtre, elle y rentre par la fenêtre.

D'un bout à l'autre de la pièce perce l'esprit le plus fin, le plus mordant qu'on ne peut comprendre qu'en voyant les acteurs en scène.

M. Perrault, dans le rôle du marquis d'Hayrecourt, a été l'objet d'applaudissements réitérés. Son jeu, sa physionomie, ses intonations ont été parfaitement appropriés au vieux célibataire devenu sceptique en matière conjugale. Il a fait ressortir avec la finesse que nous lui connaissons les traits d'esprit qui émaillent cette comédie satirique.

M. Didier, qui, à la première représentation, nous avait paru froid dans le personnage de Raoul, a pris sa revanche mardi. Son jeu, sa diction bien accentués ont suffisamment exprimé ses émotions diverses. Il a bien compris son rôle et l'a bien rendu, bien que sortant de son emploi.

M<sup>me</sup> Dorval nous a paru, dimanche soir, sous le coup de l'émotion, de la crainte qu'inspire toute première apparition devant un public qu'on ne connaît pas. A la seconde représentation, elle a abordé avec plus d'aplomb le rôle de Gabrielle; elle s'y est montrée sous son vrai jour, c'est-à-dire artiste de mérite.

M<sup>me</sup> Daire a été la même pendant les deux représentations. Le rôle de la marquise est un rôle qui n'a pas grande importance, nous en convenons; mais il exige, pour être bien rempli, plus de raideur, plus de morgue aristocratique que n'en a montré M<sup>me</sup> Daire. Il nous suffira, nous l'espérons, de signaler cette légère imperfection pour qu'elle disparaisse.

Le rôle de Jeanne Schoppen, confié à M<sup>me</sup> Montvallier, notre gentille soubrette, a été interprété chaque fois de la manière la plus remarquable. Le public a témoigné sa satisfaction par des applaudissements réitérés.

En résumé, la pièce a été parfaitement jouée, et nous la reverrons toujours avec plaisir.

*La Voleuse d'enfants*, drame en cinq actes et huit tableaux, a, pendant la même soirée, succédé à *Une Femme qui se jette par la fenêtre*.

Nous allons essayer de donner un aperçu du sujet à ceux qui ne l'ont pas vu jouer.

L'action se passe à Londres. Le personnage principal est Sara Waters. Fille, elle est devenue mère et a placé son enfant en nourrice. Son seul désir, sa préoccupation constante, c'est de réaliser une fortune pour Jeanne, sa fille. Pour arriver à son but, elle exerce l'affreux métier de voleuse d'enfants. Associée à un nommé Atkins, ils dérobent ensemble les enfants et les vendent à des bateleurs ou autres gens qui peuvent en tirer un parti quelconque.

Plusieurs fois dénoncée à la police, les preuves ont toujours manqué contre elle, et les produits de son hideux trafic augmentent constamment son trésor.

Certain jour, un homme inasqué se présente chez Sara Waters et lui offre 2,000 guinées pour avoir une petite fille d'un an. Le marché conclu, Atkins et Sara sortent, elle pour faire le guet et Atkins pour voler l'enfant.

Pendant l'absence de Sara, Adams, son ancien amant, le père de Jeanne, arrive, portant sa chère enfant dans ses bras. Il la dépose dans son berceau et s'éloigne voulant laisser Sara jouir seule de quelques instants de bonheur auprès de sa fille.

Après qu'Adams s'est retiré, le personnage masqué vient réclamer l'enfant qu'on lui a promis. Sara, voyant une petite fille dans le berceau, croit que c'est celle qu'a volée Atkins et la livre en échange de l'or.

Adams revient bientôt et demande à Sara si elle a vu son enfant. Sara, surprise, ne sachant pas que Jeanne a été portée chez elle, avoue qu'elle a vendu sa fille, croyant en vendre une autre.

Atkins, surpris par la police au moment où il va consommer son crime, avoue la complicité de Sara qui est arrêtée et condamnée avec lui.

Après quinze ans de séjour à Botany-Bay, Atkins et Sara reviennent à Londres, mais séparés.

Pauvre, misérable, sans pain, Sara, qui a méprisé les larmes, les cris de désespoir qu'elle arrachait aux autres mères, les comprend maintenant par la souffrance que lui cause la perte de sa fille. Elle arrive jusqu'à une laverne où elle tombe d'inanition.

Là, elle est secourue par Olivier Sydney, officier de marine. Elle est reconnue par les matelots qui l'ont ramenée à Londres et par Jacobson qui l'a arrêtée avant sa condamnation.

Lord Trevelian est resté veuf avec une petite fille qui, si elle vit, héritera de toute la fortune de sa mère. Si elle vient à mourir, Olivier Sydney héritera à son tour.

Lord Trevelian dissipe au jeu la fortune de sa femme. Sa fille, âgée d'un an, meurt. Pour cacher cette mort, qui l'oblige à rendre des comptes à Olivier, il entere le cadavre dans son parc, au pied d'un arbre, et il se procure par Sara, un enfant qu'il substitue à la sienne et à qui il donne le nom d'Hélène. Cette Hélène n'est autre que Jeanne, fille de Sara. Elle a seize ans quand sa mère revient de Botany-Bay.

Atkins, caché dans le parc de lord Trevelian, a surpris le secret de ce dernier. Sous le nom de sir Lionnel, il se présente à lui et lui demande la main d'Hélène.

Olivier Sydney est amoureux d'Hélène, mais son amour est dévoué de la lui donner en mariage.

Par des menaces, Atkins obtient la promesse d'épouser lady Hélène.

Sara, qui a surpris le complot contre sa fille, lui en fait part et s'empare d'un anneau de chez lord Trevelian. Elles fuient et se retirent toutes deux dans une misérable chambre, où elles supportent pour l'amour l'une de l'autre les plus dures privations.

Olivier, provoqué en duel par Atkins, tombe dans un piège et disparaît.

Se croyant maître de la situation, ce dernier veut épouser Hélène malgré la résistance de Sara qui est frappée d'un coup de poignard.

Il ne jouit pas de son crime, car il est reconnu et arrêté aussitôt.

Dès lors, Jeanne et Sara se trouvent réunies pour ne se séparer jamais.

La composition de ce drame a dû coûter à ses auteurs beaucoup d'efforts d'imagination. Pas un fait historique, pas un fait réel sur lequel étayer leur échafaudage. Ils ont tout inventé.

A côté de scènes déchirantes, il y a des scènes comiques, bouffonnes qui ne se lient en rien à l'action principale. D'autres scènes encore nous ont paru inutiles. On y trouve des invraisemblances comme malheureusement en contiennent beaucoup d'œuvres de nos jours, qui ne reposent sur aucune base solide et dont toute la valeur gît dans le nom et la fécondité intellectuelle de l'auteur.

Il y a des émotions, des pleurs pour les uns; ceux qui aiment la gaité, l'entrain, y en trouveront aussi. Il y a de quoi satisfaire tous les goûts.

M<sup>me</sup> Demarquis a paru pour la première fois sur notre scène dans le rôle de Sara Waters. Elle y a fait preuve d'un véritable talent dramatique. Elle a bien fait ressortir les scènes où son amour maternel est en jeu. Elle a trouvé des accents déchirants pour exprimer sa douleur et des accents bien doux, quand un rayon de bonheur arrivait à son âme ulcérée.

Elle a été souvent applaudie, plusieurs fois rappelée.

M<sup>me</sup> Demarquis est une artiste de grand mérite. Son entrée en scène, dégagée de tout embarras, a déposé une grande pratique du théâtre.

Sans nous poser en Aristarque trop sévère, nous nous permettons de lui adresser quelques observations.

Les gestes violents, la démarche saccadée, les éclats de voix peuvent plaire à une certaine partie du public qui dans la pièce ne voit que l'acteur. Mais il y a une autre partie de ce public, si non plus intelligente, du moins douée de sens, plus délicats qui juge la pièce et l'acteur dans son rôle. En faisant cette simple remarque nous ne voulons pas dire à M<sup>me</sup> Demarquis qu'elle touche aux limites de l'exagération, loin de là. Elle a trop conscience de sa valeur pour nous prêter ce ridicule. Tout ce que nous lui demandons, c'est un peu de modération dans les gestes, une démarche plus posée, une diction plus égale, plus soutenue. Elle n'a qu'à vouloir pour nous accorder tout cela. Le sourire d'une femme est toujours agréable à voir, et celui de M<sup>me</sup> Demarquis est trop fin, trop gracieux pour ne pas nous faire plaisir. Il est cependant certaines scènes où il devrait être excité de ses jolies lèvres pour ne pas jurer avec les sensations pénibles qu'elle veut faire ressortir. Si le visage est le miroir de l'âme il doit, ce nous semble, en refléter les émotions.